



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY SESSION 2025

Concours : CAPES interne à affectation locale en Guyane

Section : langues vivantes étrangères : portugais

Session 2025

Rapport de jury présenté par :

Isabelle LEITE

Présidente de jury

Table des matières

Mot de la présidente	3
Bilan admissibilité et admission	4
Définition des épreuves	5
Épreuve écrite d'admissibilité	7
Épreuve orale d'admission	12
Dossiers pédagogiques proposés aux candidats	17
Exemple de traitement d'un dossier	28

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom du jury, je tiens à adresser mes sincères félicitations aux lauréats du concours interne du CAPES de portugais à affectation locale en Guyane, session 2025. Les candidats admis ont su démontrer leur capacité à concevoir et articuler une séquence pédagogique cohérente à partir de documents authentiques, en tenant compte des spécificités de l'enseignement du portugais dans le secondaire.

Le jury encourage vivement les autres candidats à poursuivre leurs efforts. Il les invite à s'appuyer sur les conseils formulés dans le présent rapport, ainsi que dans les précédents rapports du CAPES interne, pour affiner leur compréhension des attendus du concours et renforcer leur préparation.

Cette deuxième session confirme l'intérêt que suscite la création d'un concours interne à affectation locale, offrant la possibilité aux lauréats de rester dans l'académie de Guyane. L'augmentation du nombre de candidats inscrits et de dossiers effectivement déposés traduit un réel engagement et une reconnaissance croissante de ce dispositif.

Le jury adresse ses plus vifs remerciements à l'équipe de direction et au personnel administratif du lycée Melkior-Garré de Cayenne, pour leur accueil chaleureux et leur soutien logistique tout au long des épreuves. Il remercie également Monsieur le Recteur de la région académique de Guyane, ainsi que les services du Rectorat et de la Division des Examens et Concours, pour leur accompagnement attentif dans l'organisation de cette session.

Enfin, je tiens à remercier très chaleureusement la vice-présidente et l'ensemble des membres du jury pour leur engagement, la rigueur de leur travail, leur bienveillance dans l'évaluation des candidats, ainsi que pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce rapport.

Isabelle Leite
Présidente de jury

BILAN CONCOURS EBI CNAL INTERNE

Section / option : 0433E LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES : PORTUGAIS

Nombre de postes	3
Nombre de membres de jury	5
Nombre d'inscrits	22
Nombre d'inscrits sur liste complémentaire	1
Barre d'admissibilité	6/20
Nombre de candidats admissibles	5
Barre d'admission	13/20
Nombre de candidats admis	4
Moyenne des candidats admis	12,78/20

ÉPREUVES DU CAPES INTERNE SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Textes de référence

Modalités d'organisation des concours du CAPES :

> Arrêté du 25 janvier 2021 modifié fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

Les épreuves du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES de la section langues vivantes étrangères se composent d'une épreuve d'admissibilité (*étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le candidat*) et d'une épreuve orale d'admission (*épreuve professionnelle en deux parties*).

- Les épreuves sont notées de 0 à 20.
- Pour l'épreuve d'admissibilité et les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
- Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (*vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe*).
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

• Coefficient 1

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (*2 pages dactylographiées maximum*), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (*collège, lycée, apprentissage*) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (*6 pages dactylographiées maximum*), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21X29,7 cm et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties

- **Coefficient total de l'épreuve : 2**

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (*notamment audio, textuels, vidéo*) soumis au candidat par le jury.

- **Durée de la préparation : 2 heures**
- **Durée de l'exposé : 30 minutes maximum**
- **Durée de l'entretien : 25 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (*collège ou lycée général et technologique*) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- **Durée : 30 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (RAEP)

Remarques générales

Le jury rappelle aux candidats que le respect des consignes de présentation du dossier RAEP est un prérequis fondamental. Il convient de s'en tenir scrupuleusement aux indications fournies dans l'arrêté fixant les modalités de l'épreuve: nombre de pages autorisées, mise en page, pagination, identification claire des parties. Les documents authentiques intégrés doivent être accompagnés de références précises et complètes.

La qualité de la langue française employée dans le dossier est essentielle: elle témoigne du niveau de maîtrise attendu d'un futur professeur certifié. Le jury rappelle que, dans le dossier comme dans la classe, l'enseignant doit s'exprimer dans une langue modélisante. Des erreurs de langue, en français comme en portugais, ou des formulations maladroites nuisent à la qualité du dossier.

Les dossiers les plus convaincants sont ceux qui font apparaître une réflexion didactique claire, une structure cohérente, des supports authentiques, un ancrage culturel fort et une prise en compte de la diversité des élèves. Le recours au numérique est apprécié lorsqu'il est motivé et bien exploité. L'inscription dans les programmes officiels, l'approche actionnelle, la référence aux parcours éducatifs, l'articulation entre la problématique et la tâche finale sont particulièrement attendues.

Première partie du dossier : présentation du parcours professionnel (2 pages maximum)

Dans la première partie du dossier, le candidat présente son expérience d'enseignement et les responsabilités qui lui ont été confiées lors de son parcours professionnel. Il fait état des compétences qu'il a pu acquérir avec des repères chronologiques sans pour autant présenter un curriculum vitae détaillé. Il expose les évolutions vécues tout au long de son parcours de manière claire, précise et synthétique. Le candidat doit faire uniquement référence à son expérience dans des domaines liés à l'enseignement ou à la transmission de connaissances (formation en entreprise, intervention en formation continue).

Il convient d'éviter absolument les descriptifs confus et décousus. Le candidat se saisira de cet exercice pour mettre en valeur l'intérêt et les acquis de son parcours professionnel sans nécessairement le présenter de façon linéaire et exhaustive. Le candidat mettra en valeur les compétences transversales et pertinentes au regard du concours présenté. À cet effet, nous renvoyons les candidats au référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

Dans l'ensemble, les parcours professionnels étaient variés et plusieurs candidats ont su les valoriser avec clarté. Le jury a apprécié les parcours cohérents et adaptés, présentant une expérience de terrain significative. Certains profils faisaient apparaître un engagement continu et une motivation indéniable : anciens assistants de langues, interventions en ULIS, cours liés aux parcours éducatifs (PEAC, citoyen, avenir, santé), projets ambitieux autour de la musique, de la capoeira.

Les candidats les plus convaincants ont su distinguer clairement les étapes de leur carrière, les responsabilités exercées et les compétences acquises. En revanche, quelques dossiers sont restés trop indigents (une seule page) ou trop descriptifs ou peu réfléchis sur le plan professionnel. Le jury rappelle que cette partie ne doit pas être une répétition du CV, mais une analyse choisie et argumentée du parcours, en lien avec les compétences professionnelles.

Deuxième partie du dossier : présentation du projet pédagogique (6 pages maximum)

La seconde partie du dossier RAEP présente une situation d'apprentissage conduite dans le cadre de la classe « à partir d'une analyse précise » et « fournit les réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours ». Elle est étayée sur les expériences d'enseignement et surtout sur la prise de recul dans l'analyse du parcours professionnel et des pratiques.

Du point de vue de la forme, le dossier requiert une présentation claire, des pages numérotées et des parties identifiées qui faciliteront la lecture.

Les séquences présentées cette année étaient souvent construites autour de thématiques pertinentes et culturellement ancrées. Le jury a notamment relevé un ancrage réussi dans les parcours citoyen et avenir, ainsi qu'une réelle inscription dans la réalité des élèves. Toutefois, certaines séquences manquent de cohérence ou d'ambition, se limitant à des tâches finales peu stimulantes, telles que des questionnaires en ligne ou des

illustrations, et abordent les thématiques au travers des mêmes sujets éculés. Les candidats sont invités à explorer des thèmes spécifiques aux cultures lusophones, en faisant preuve d'originalité.

Plusieurs dossiers peinent à montrer la progressivité des apprentissages. La notion de scénarisation est encore mal comprise, et certains projets, mal liés à la problématique ou au document initial, manquent de valeur pédagogique. De plus, peu de dossiers situent la séquence dans le cadre d'une progression annuelle, ce qui rend difficile l'appréciation de la cohérence et de la continuité pédagogique. Peu de dossiers nous permettent de comprendre comment cette séquence s'inscrit dans un ensemble plus large d'apprentissages tout au long de l'année scolaire.

Le jury rappelle que cette partie du dossier doit avant tout être consacrée à la description précise du projet pédagogique et de sa mise en œuvre concrète en classe. Les considérations théoriques, notamment sur le plurilinguisme ou d'autres notions transversales, ne doivent pas y prendre une place excessive ; elles peuvent éventuellement être abordées dans l'analyse réflexive, à condition qu'elles s'appuient sur l'expérience décrite et permettent d'en tirer des enseignements pour améliorer les pratiques pédagogiques.

Après avoir présenté le cadre général et les attentes du jury, passons maintenant aux points de vigilance essentiels que les futurs candidats devront particulièrement considérer pour l'année prochaine afin d'optimiser la qualité de leurs dossiers.

Les supports

Les supports utilisés étaient, dans l'ensemble, mieux choisis que ceux de l'année précédente. Le jury a constaté que deux candidates ont présenté les mêmes documents dans leurs séquences respectives. Bien que la mise en œuvre de la séquence ait été différente, la manière d'introduire les supports et les activités proposées étaient identiques. Le jury rappelle que cette séquence pédagogique est avant tout un travail personnel et s'il est possible d'échanger lors de la préparation du dossier RAEP, il est ensuite préférable de se distinguer dans le travail rendu.

L'authenticité culturelle des supports est primordiale. Une image générée par intelligence artificielle n'est en aucun cas un document authentique. Les supports doivent toujours être authentiques et accompagnés de leurs sources. Les documents en ligne doivent eux aussi être assortis du lien internet. Ils doivent être actuels, adaptés au niveau des élèves et motivants. Il convient d'éviter les documents dont le contenu ou la présentation s'adresse davantage à un public d'école élémentaire, notamment lorsqu'ils sont proposés dans des séquences destinées à des classes de 3^e. Un soin particulier doit être apporté à la pertinence et à l'actualité des supports choisis. A ce sujet, le jury renvoie les futurs candidats à l'article disponible sur les sites académiques concernant la dernière formation disciplinaire *Consolider ses pratiques en portugais : du choix du document à la programmation annuelle* et tout particulièrement à la grille d'aide au choix des documents.

Le jury rappelle que pour exploiter un document, une simple projection ne suffit pas. Il est crucial de guider l'observation, cibler les activités, anticiper les difficultés et assurer une trace écrite.

Problématique

Le jury rappelle qu'une problématique ne se limite pas à une simple question, et encore moins à une question fermée ou binaire. L'élaboration d'une problématique exige une réflexion approfondie et une vérification minutieuse du sens des mots utilisés afin que ceux-ci soient bien compris par les élèves. Il est essentiel qu'une problématique ne se réduise pas à l'expression exclusive de l'opinion personnelle de l'élève. Elle doit plutôt préparer et développer l'apprentissage de l'argumentation, tout en restant en cohérence avec la maturité des élèves. Une problématique doit s'incarner à travers des supports authentiques et pertinents qui enrichissent la réflexion. En somme, une problématique est une question ou une citation ouverte qui invite à l'analyse, en s'appuyant sur des éléments concrets.

Cette année, le jury a constaté que certains dossiers ne formulaient pas explicitement de problématique, alors qu'il est attendu qu'elle soit présentée clairement aux élèves en langue cible et en début de séquence. Lorsque des problématiques étaient proposées, elles manquaient parfois de précision ou ne permettaient pas d'ouvrir une réflexion approfondie. Par exemple, des formulations comme "*O que devemos fazer com os nossos resíduos ?*" ou "*Le recyclage peut-il contribuer à la diminution de la pollution ?*" ne permettent pas toujours d'engager un questionnement suffisamment large et critique.

Le jury rappelle qu'une problématique doit susciter une réflexion active chez les élèves et les inviter à prendre position. À titre indicatif, des formulations comme "*Qual o nosso papel na proteção do meio ambiente ?*" ou « *De que forma a reutilização de materiais pode contribuir para a proteção do meio*

ambiente e para um consumo mais responsável? » auraient pu constituer de bons points de départ pour structurer la séquence. Elles offrent un cadre à la fois clair, accessible et stimulant pour les élèves.

Modalités pédagogiques

Certaines activités proposées manquaient d'efficacité, se limitant souvent à des discussions libres peu encadrées ou à des exercices peu stimulants, tels que la lecture passive de questions ou la répétition mécanique de prononciations. Le jury souligne l'importance de diversifier les modalités pédagogiques : si le mode frontal peut ponctuellement avoir sa place, il convient de privilégier des démarches qui favorisent l'implication active des élèves, ce qui n'était pas suffisamment le cas dans plusieurs dossiers. Le travail de groupe favorise les interactions entre les élèves. Adopter une approche participative, où chaque élève se voit attribuer une mission spécifique, permet à chacun de s'engager pleinement dans le processus d'apprentissage. Le jury a apprécié l'activité qui consistait à lancer la classe dans une interview d'un personnage du tableau *O Lavrador, 1934* de Candido Portinari.

Il est également important de concevoir des activités langagières variées et ciblées, en veillant à différencier les objectifs et les modalités de l'expression orale spontanée, de l'expression orale en continu et de la lecture à voix haute. L'enseignement de la langue doit être mieux intégré : certains dossiers mentionnent des verbes à travailler, tels que "gostar", "ser", "estar", "detestar", ou "amar", sans préciser comment ceux-ci sont effectivement mobilisés. Il est donc crucial d'indiquer comment le nouveau lexique est introduit, mémorisé et appliqué.

Enfin, les traductions directes sont déconseillées, car une langue s'acquiert plus efficacement par l'immersion. Si les élèves rencontrent des difficultés de compréhension, il est préférable d'utiliser des stratégies non verbales ou des synonymes pour faciliter la communication.

Progression et apprentissages

Certains candidats ont proposé des activités trop longues ou mal articulées, où les rituels et "*a revisão da última aula*" prennent souvent un temps excessif. Par ailleurs, apprendre la conjugaison du verbe "jogar" aux trois temps (*presente*, *pretérito perfeito simples* et *pretérito imperfeito*), alors qu'il n'est mobilisé qu'au présent, est un travail pédagogique incohérent.

En ce qui concerne la compréhension de l'oral, celle-ci n'est pas toujours bien guidée. Il est inefficace de procéder à trois écoutes successives sans consignes précises. Il est préférable de construire une fiche de compréhension où des objectifs différents sont travaillés à chaque écoute. Ainsi, la compréhension générale du document serait réalisée lors de la première écoute, puis la compréhension intermédiaire lors de la deuxième, pour aboutir à une compréhension fine lors de la dernière écoute. Le recours à des outils numériques, y compris ceux intégrant l'intelligence artificielle, peut être précieux pour accompagner les enseignants dans l'analyse des documents audio, en les aidant à identifier plus précisément les objectifs exploitables pour chaque support. Des plateformes comme Wayground.com offrent, par exemple, une assistance utile dans ce type de repérage. A titre indicatif, le jury invite les futurs candidats à lire l'article rédigé dans le cadre du GREID de l'académie de Créteil concernant le recours à [l'IA comme assistant du professeur](#).

Il est également important de noter qu'en aucun cas la prononciation des lettres "g" et "j" peut constituer un objectif linguistique visant le niveau A2+, étant donné qu'aucune différence majeure de prononciation n'existe entre ces lettres en portugais et en français.

Certains candidats annoncent des objectifs linguistiques en début de séquence sans que leur mise en œuvre ne soit suffisamment explicitée dans les séances. Il est important d'indiquer à quel moment ces objectifs sont abordés, à partir de quels supports, et selon quelles modalités. Par exemple, un candidat indique vouloir travailler l'impératif, sans préciser à quelle étape de la séquence cette notion est introduite ni comment elle est exploitée. Dans d'autres cas, une activité finale nécessitant l'usage du conditionnel et du subjonctif imparfait n'était pas préparée par des activités permettant l'acquisition progressive de ces formes, révélant un manque de cohérence dans la progression linguistique. Par ailleurs, une séquence ne peut se limiter à une simple réactivation des acquis : elle doit viser également l'acquisition de nouveaux savoirs, ce qui implique de formuler clairement les objectifs linguistiques, culturels et pragmatiques visés.

Le jury a particulièrement apprécié les dossiers où les objectifs linguistiques étaient en cohérence avec la tâche finale, démontrant ainsi une planification réfléchie et une intégration efficace des éléments grammaticaux dans le processus d'apprentissage.

En conclusion, bien que des améliorations soient nécessaires dans la structuration des activités langagières et la définition des objectifs linguistiques, nous encourageons vivement les candidats à poursuivre leurs efforts pour affiner et innover leurs méthodes pédagogiques. Chaque étape du processus d'apprentissage est une opportunité pour enrichir les compétences des élèves et les préparer efficacement à la réalisation de leurs projets finaux.

L'évaluation

La confusion entre les différents types d'évaluation — diagnostique, formative et sommative — demeure fréquente. Le jury rappelle aux futurs candidats qu'une lecture attentive du rapport de l'année précédente est conseillée. Il est essentiel de comprendre qu'un élève ne peut être constamment évalué ; il doit également être entraîné.

La tâche intermédiaire, qui sert justement à entraîner et à préparer à la tâche finale, est souvent peu ou mal démontrée. Parfois, ces tâches intermédiaires sont décousues et ne présentent pas de lien clair avec le projet final de la séquence. Par exemple, une candidate a annoncé en début de séquence qu'il s'agirait d'une évaluation d'expression orale sur les échanges scolaires, sans pour autant proposer d'autres activités d'expression orale dans la séquence pour préparer ses élèves. Cela rend le projet pédagogique incohérent.

Enfin, l'évaluation de la tâche finale doit être critériée et adaptée aux objectifs fixés. Peu de candidats mentionnent la remédiation, pourtant essentielle pour un apprentissage efficace. Il est crucial de souligner qu'un bilan de séquence ne peut être établi sans une évaluation concrète des élèves, plutôt que de se baser uniquement sur des ressentis, qu'ils soient ceux des élèves ou du professeur. Des évaluations telles que "Les élèves se présentent et chaque groupe propose un bilan d'activité devant des camarades ravis. Le professeur est très satisfait du résultat obtenu et du sérieux de ses élèves. Seul un élève n'a pas atteint ses objectifs à cause de cours non rattrapés," sont à éviter dans un dossier RAEP. Les évaluations doivent être objectives et fondées sur des critères précis. Le jury attend une présentation factuelle, centrée sur les apprentissages, les démarches pédagogiques mises en œuvre et les éventuels ajustements.

La différenciation

Le jury souhaite également souligner l'importance de la différenciation pédagogique, encore trop peu présente dans les dossiers. Cette approche consiste à adapter les contenus, les supports, les modalités de travail ou les objectifs d'apprentissage afin de tenir compte de la diversité des profils d'élèves au sein d'une même classe. Elle permet notamment de mieux répondre aux écarts de niveau, aux rythmes d'apprentissage variés et aux besoins spécifiques de certains élèves.

Peu de candidats ont mentionné le recours à l'assistant de langue comme levier possible pour organiser des groupes de niveau ou proposer des activités ciblées. Un seul dossier se distingue en intégrant concrètement la différenciation dans la séquence : il propose des tâches distinctes pour des élèves de niveaux linguistiques différents, avec le soutien de l'assistant. Cette initiative mérite d'être saluée, car elle témoigne d'une volonté de construire un enseignement plus inclusif et efficace, adapté à l'hétérogénéité réelle des classes. Le jury encourage les futurs candidats à s'approprier cette démarche, essentielle pour favoriser la réussite de tous les élèves et les invite à prendre connaissance de l'expérimentation menée dans le cadre du GEP interlangue de l'académie de Versailles : Voyage dans l'Europe du IX^e siècle, entre rencontres interculturelles, plurilinguisme et différenciation.

L'analyse réflexive

L'analyse réflexive constitue souvent un point faible dans de nombreux dossiers. Certains candidats ont fait preuve d'une analyse superficielle et parfois inaboutie. Cette partie, primordiale pour l'évaluation du candidat, ne doit pas être sous-estimée. Il est attendu que les futurs enseignants analysent la situation exposée, justifient et argumentent leurs choix didactiques et pédagogiques, et fassent ressortir les décalages éventuels entre leurs objectifs initiaux et les résultats obtenus. Cette prise de recul fait partie intégrante du référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Il est donc attendu du candidat qu'il s'inscrive dans cette démarche explicative de sa pratique professionnelle et qu'il démontre une compréhension approfondie des mécanismes d'apprentissage.

Par exemple, une candidate s'est limitée à mentionner que l'assistant de langue a créé un document et fait un exposé sur l'emploi du temps d'élèves brésiliens. Cependant, elle n'a pas précisé comment cet exposé a été mené, quelles questions ont été posées aux élèves, ni quelle fiche de travail leur a été donnée. En fin de compte, l'objectif pédagogique et le but de cet exposé restent flous, laissant des interrogations quant à l'engagement et aux apprentissages des élèves. Cette situation d'apprentissage méritait une réelle prise de recul et aurait pu être

développée dans la partie *analyse réflexive*. Il est également important de noter que l'assistant de langue ne se limite pas à la réalisation d'exposés. Son rôle principal est de contribuer à l'amélioration des compétences de communication des élèves, notamment à l'oral, et d'approfondir leur connaissance d'une civilisation et d'une culture différentes. Sous la responsabilité du professeur référent, il participe à la mise en œuvre d'activités pédagogiques qui enrichissent l'apprentissage et stimulent la curiosité des élèves.

Un autre point important à considérer est la portée de l'analyse réflexive. Le jury ne s'attend pas à une analyse réflexive pour chaque heure de cours, mais plutôt à une analyse globale de la séquence pédagogique. Cette analyse doit offrir une vision d'ensemble des choix didactiques et pédagogiques, des ajustements effectués en cours de route, et des résultats obtenus à la fin de la séquence.

Enfin, il serait pertinent que, dans cette partie relative à l'analyse réflexive, les dossiers indiquent clairement si tous les objectifs ont été atteints et comment, afin de mieux évaluer l'efficacité des méthodes pédagogiques employées et d'assurer une progression cohérente des apprentissages.

Les annexes

Les annexes doivent être choisies avec soin et ne pas excéder la limite autorisée. Il est crucial qu'elles soient lisibles, numérotées et correctement référencées dans la partie 2 du dossier RAEP. Les captures d'écran sans valeur explicative, les photos montrant les visages des élèves et des professeurs, ainsi que les dessins non accompagnés de la langue portugaise n'ont aucun intérêt à figurer dans cette partie. De plus, le jury n'a pas besoin de savoir si le travail a été réalisé par un élève lusophone ou non lusophone. En outre, il est particulièrement regrettable de recevoir des dossiers dépourvus d'annexes, celles-ci étant essentielles pour étayer et enrichir le contenu présenté.

Les annexes doivent donc illustrer de manière pertinente la séquence présentée. Les fiches d'activités, les documents réalisés par les élèves et les grilles d'évaluation sont particulièrement utiles pour compléter le dossier. Certaines annexes représentent un vrai atout pour le dossier RAEP, car elles montrent la correction et les stratégies de remédiation mises en place. D'autres annexes mettent en valeur les travaux créés par les élèves, ce qui constitue une véritable plus-value pour le rapport. Le jury n'est pas en quête de l'annexe parfaite, mais bien d'annexes pertinentes qui illustrent les propos annoncés lors de la description des activités langagières menées en cours.

Pour conclure, des annexes bien choisies et pertinentes sont indispensables pour renforcer la qualité et la crédibilité du dossier RAEP, tout en respectant les critères de sélection et de présentation établis.

Conclusion

Le jury rappelle que la réussite à l'épreuve d'admissibilité repose sur la rigueur, la cohérence et la réflexion. Chaque dossier doit être soigneusement construit, tant sur la forme que sur le fond, en respectant les consignes officielles et en valorisant la pratique professionnelle du candidat.

Les dossiers les plus solides sont ceux qui témoignent d'une structuration claire, d'une progression pédagogique cohérente, d'un choix pertinent de supports authentiques, et d'une mise en œuvre didactique en lien avec les programmes. L'analyse réflexive constitue un point central de l'épreuve : elle doit permettre au candidat de justifier ses choix, d'identifier les ajustements nécessaires et de démontrer sa compréhension des mécanismes d'apprentissage.

La qualité de la langue, la pertinence des activités proposées, l'attention portée à l'hétérogénéité des élèves ainsi que la sélection des annexes sont autant de critères déterminants.

Le jury tient à souligner la qualité de plusieurs dossiers qui ont révélé une véritable réflexion sur la construction d'une séquence de portugais langue vivante. L'ensemble des candidats admissibles ont su structurer leurs idées, articuler leurs expériences et proposer des démarches pédagogiques engageantes. Il convient toutefois de poursuivre les efforts pour renforcer la maîtrise des concepts didactiques, la précision langagière et la prise en compte des apprentissages des élèves. Le jury encourage vivement les futurs candidats à s'entraîner, à se documenter, à échanger avec leurs pairs, et à développer une posture réflexive, indispensable à l'exercice du métier d'enseignant.

Épreuve professionnelle en deux parties.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (*notamment audio, textuels, vidéo*) soumis au candidat par le jury.

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat se voit remettre un dossier intitulé « Collège » ou « Lycée » constitué d'un corpus de documents textuels, iconographiques, audios et/ou vidéos. Il dispose d'un temps de préparation de 2h pour élaborer une séquence pédagogique à partir des supports proposés. L'épreuve consiste en un exposé de 30 minutes maximum au cours duquel le candidat présente la séquence élaborée. Cet exposé est suivi d'un entretien de 25 minutes : les membres du jury questionnent le candidat en prenant appui sur son propos. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Remarques générales :

Les candidats ont globalement fait preuve d'un engagement sincère et d'un sérieux appréciable. Certains se sont distingués par leur rigueur, leur capacité de travail et leur connaissance du terrain guyanais. Leur adaptation aux contraintes locales, leur résistance face au stress, ainsi que leurs compétences pédagogiques, ont été notées positivement.

Malgré le stress ressenti par plusieurs d'entre eux – souvent lié aux déplacements, à la fatigue ou à l'isolement géographique – certains ont su faire preuve d'un bon maintien, gardant leur calme jusqu'à la fin de l'épreuve. Quelques-uns ont même démontré une réelle capacité à rebondir, réussissant à se ressaisir après une hésitation et à poursuivre leur prestation avec cohérence. D'autres ont présenté un discours structuré et une préparation rigoureuse, traduisant une approche parfois scolaire, mais efficace du travail pédagogique. Le bon usage des documents et l'effort mis dans la structuration des activités ont également été relevés. On a également pu noter des initiatives intéressantes, notamment la mise en œuvre de projets innovants comme l'utilisation de la web radio en classe pour développer l'expression orale. Chez certains, la compréhension des documents proposés et la capacité d'analyse ont été particulièrement pertinentes.

Cependant, plusieurs limites ont été relevées. La gestion du temps s'est révélée défailante chez plusieurs candidats, certains laissant jusqu'à douze minutes inutilisées au cours de leur présentation. Le stress, combiné à un manque d'expérience pour certains, a également perturbé certaines prestations. Des candidats peu expérimentés ou isolés ont semblé fragilisés dans leur approche. Des faiblesses ont également été relevées dans l'élaboration de problématiques, déjà observées pour certains l'année précédente. Quelques profils ont été jugés en deçà des attentes ou encore trop fragiles pour être titularisés. Enfin, même chez des candidats techniquement solides, une posture trop scolaire, marquée par un manque d'initiative ou de créativité, a parfois été observée.

Plusieurs candidats ont ainsi montré des difficultés à concevoir des situations d'apprentissage favorisant l'autonomie des élèves. Ils ont parfois du mal à adapter leurs pratiques pour gérer un grand nombre d'élèves tout en maintenant leur engagement actif. Cela interroge la capacité à différencier et à mobiliser des stratégies pédagogiques pertinentes dans des conditions d'enseignement souvent complexes.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que les réalités sociales et matérielles de nombreux élèves en Guyane – comme l'absence d'un espace de travail à domicile, une connexion Internet instable ou des conditions de vie précaires – imposent des contraintes réelles à l'apprentissage. Toutefois, ces contraintes ne doivent pas justifier une réduction des exigences. Il revient aux enseignants de construire des situations pédagogiques ambitieuses, de chercher des alternatives, et de mobiliser des moyens adaptés et créatifs pour permettre à tous les élèves de progresser et de s'élever.

L'exposé

1. Le sens et l'intérêt de chacun des documents

La présentation des documents proposés par les candidats révèle une certaine hétérogénéité. Si certains parviennent à contextualiser les supports et à en identifier le potentiel didactique, d'autres se contentent d'un simple descriptif, sans en dégager le sens ni l'intérêt pédagogique. Certains oublient de préciser la nature même du support (texte vs poème) ou passent trop rapidement sur un document, au point d'en omettre le thème principal. Il a aussi été constaté que tous les candidats conservent l'ensemble des documents proposés, sans envisager

d'en écarter un au profit d'un traitement plus approfondi des autres, ce qui serait pourtant une stratégie pertinente dans un temps de préparation limité.

En outre, les liens entre les documents sont souvent peu exploités. La progressivité, la cohérence thématique et la complémentarité entre les supports mériteraient d'être davantage interrogées. Il est attendu que le candidat puisse justifier ses choix de manière construite, en lien avec les objectifs d'apprentissage visés. De manière générale, le jury regrette que peu de candidats précisent dès cette étape les activités langagières qu'il est possible de travailler avec chaque document, alors même que cela permettrait d'introduire plus naturellement la mise en œuvre des séances.

2. Présentation de l'architecture générale de la séquence élaborée

La présentation de la séquence est parfois confuse, soit par un manque d'introduction générale, soit par une mauvaise gestion du temps empêchant de poser clairement les jalons de la progression pédagogique.

Concernant les objectifs d'une séquence pédagogique, il est primordial que leur définition soit claire, car elle oriente l'ensemble des choix didactiques et permet d'assurer la cohérence entre les activités proposées, les compétences visées et les modalités évaluatives. Ces objectifs doivent être à la fois disciplinaires (pragmatiques, linguistiques et culturels) et transversaux. Ils permettent d'identifier les savoirs, savoir-faire et compétences que les élèves doivent acquérir au fil des séances. Ils constituent également des repères essentiels pour adapter les démarches pédagogiques aux besoins des élèves, structurer la progression et garantir un apprentissage cohérent et progressif. Par ailleurs, des objectifs bien formulés facilitent les évaluations formative et sommative, en rendant explicites les attendus. Enfin, ils aident les élèves à mieux comprendre le sens des activités menées, à se situer dans leurs apprentissages et à s'impliquer plus activement dans le travail proposé.

Le jury a remarqué que certains projets finaux manquent de cohérence ou d'ambition, comme la production d'un simple questionnaire ou d'affiches illustrées, sans réelle valeur ajoutée par rapport aux étapes précédentes. Un rappel s'impose ici : la tâche finale doit donner du sens à la séquence, solliciter des compétences langagières variées et s'inscrire dans une démarche actionnelle.

Plusieurs problématiques choisies par les candidats orientent trop fortement le regard des élèves et ferment la réflexion, alors qu'il conviendrait de formuler des questions ouvertes, permettant une prise de recul, une mise en débat, et une mise en perspective des enjeux. Des problématiques telles que « Quels sont les risques de l'excès de la technologie dans la vie d'un enfant » ou « comment aider les jeunes à se détacher de cet outil de plus en plus néfaste dans leur quotidien ? » sont centrées uniquement sur les risques ou les solutions. Le jury aurait préféré des formulations qui ouvrent la voie à un travail argumentatif et plus nuancé comme par exemple : « Quelle place la technologie doit-elle occuper dans la vie d'un enfant ? » ou « Quels dangers les réseaux sociaux peuvent-ils représenter pour les jeunes aujourd'hui ? ».

En revanche, certains candidats ont su articuler leur projet au socle commun, aux parcours éducatifs ou à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) démontrant ainsi que les langues contribuent à la formation générale des élèves.

3. Exposition détaillée de la séance (première ou dernière heure de cours)

La présentation de la séance détaillée reste l'un des points faibles des prestations. Si les objectifs généraux sont souvent évoqués, la mise en œuvre concrète manque fréquemment de précision. Les candidats parlent d'interaction mais sans expliquer comment elle est mise en œuvre ; ils décrivent un travail de compréhension sans prévoir de guidage progressif ; ils annoncent une évaluation formative mais ne définissent ni le moment, ni les outils, ni les critères. À ce sujet, des réponses telles que « j'évalue à la louche » ne sont pas acceptables.

Certaines activités relèvent d'une approche frontale, éloignée de la logique actionnelle. Par exemple, projeter un sondage au tableau et le lire à la classe ne correspond pas à une situation authentique d'apprentissage, d'autant que ce type de support peut précisément permettre de travailler l'autonomie des élèves. De même, faire répéter collectivement un texte après lecture sans réelle modalité de réappropriation limite l'efficacité pédagogique. Il serait préférable de proposer une approche en petits groupes avec enregistrement, autoévaluation ou évaluation, favorisant une prise de conscience phonologique et l'autonomie des élèves.

Des exemples de mise en œuvre montrent un manque de sens pédagogique : demander aux élèves « *O que vocês acham ?* » devant une couverture de magazine sans consigne claire ne crée pas une situation d'apprentissage efficace. Il aurait été plus pertinent de formuler une consigne explicite pour structurer l'échange. À l'inverse, certains candidats ont su proposer des projets concrets, tels que des podcasts, des micro-trottoirs ou des débats, en tenant compte du niveau des élèves et en différenciant les supports en fonction des besoins.

Certains candidats ont proposé des activités en groupe, ce qui constitue une approche très pertinente et pédagogique. Cependant, en l'absence d'une méthode claire et d'un guidage structuré, la qualité des productions peut se révéler souvent insuffisante. Pour mener efficacement un travail en groupe, il est conseillé d'annoncer

clairement la tâche à réaliser et puis procéder à une reformulation collective de la consigne, afin de s'assurer que tous les élèves comprennent les enjeux et maîtrisent la démarche. Il est également essentiel de définir les objectifs à atteindre. Une bonne organisation du travail de groupe repose sur une répartition précise des rôles au sein du groupe, tels qu'un coordinateur, un secrétaire, un porte-parole. Pendant la phase de production, chaque élève doit s'engager activement tout en respectant son rôle. Une relecture ou une réécoute collective permet ensuite de vérifier la conformité du travail aux consignes et de s'assurer que chaque membre du groupe comprend le contenu, favorisant ainsi une véritable appropriation du projet. Pour celles et ceux qui souhaitent approfondir cette approche, le jury recommande la lecture de deux articles sur le sujet : **Travail de groupe** (Canopé) et **3 modalités de travail de groupe** (Eduscol).

Concernant le devoir maison, certains candidats ont fait référence à la classe inversée. Cependant, le concept n'était pas toujours bien maîtrisé. Lors de la présentation d'une séquence, il est essentiel que le candidat comprenne pleinement la terminologie employée et soit capable d'en illustrer l'application concrète. Citer une démarche pédagogique sans en avoir une réelle connaissance, ni en expliciter la mise en œuvre, ne valorise pas la pertinence de la prestation. Pour rappel, la classe inversée est une approche pédagogique qui réorganise les temps d'apprentissage : les élèves découvrent les notions théoriques à la maison (à l'aide de vidéos, de documents ou de capsules numériques), tandis que les séances en classe sont dédiées à l'entraînement, à la résolution de problèmes ou à des activités de réinvestissement. Par exemple, dans une séquence de langue vivante, un élève peut visionner à la maison une capsule sur le vocabulaire de la description physique, puis participer en classe à des jeux de rôle ou à une activité orale guidée, permettant d'utiliser activement le lexique acquis.

4. L'entretien avec le jury

L'entretien constitue un moment déterminant de l'épreuve, permettant de mesurer la solidité des choix pédagogiques et didactiques du candidat. Plusieurs réponses sont apparues peu réfléchies ou insuffisamment fondées. Par exemple, à la question « Comment gagner du temps si les enregistrements prennent trop de place dans la séance ? », répondre simplement « faire faire à la maison » sans justification pédagogique ne suffit pas. De même, le recours à la traduction n'est pas interrogé de manière critique, ce qui révèle un manque de recul sur les pratiques. Le jury invite les candidats à s'intéresser davantage aux apports des sciences cognitives, en particulier sur la mémorisation, la construction du lexique et la reformulation.

Certains candidats, en revanche, ont su faire preuve d'un bon niveau de réflexion, en intégrant par exemple une réflexion sur la différenciation, sur le rôle de l'assistant de langue dans les activités de phonologie, ou encore sur les critères d'évaluation pertinents en fonction de la tâche finale. Dans les meilleures prestations, les critères sont précisés (correction grammaticale, lexique, aisance, prosodie...), mais il conviendrait également d'accorder de l'importance à des compétences transversales comme la créativité ou la mobilisation d'outils numériques.

Enfin, il est rappelé que la séquence proposée doit respecter le niveau indiqué dans le dossier (collège ou lycée), car cette indication est volontairement imposée pour permettre au jury de s'assurer que les candidats maîtrisent les attendus des programmes selon les cycles.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Le candidat prend connaissance du document authentique, en présence du jury, lors de deux écoutes successives, interrompues par une pause de 60 secondes. Après la deuxième écoute – et une dernière pause d'une minute – le candidat est invité à faire la synthèse en portugais de ce qu'il vient d'entendre pendant dix minutes maximum sans que le jury n'intervienne. Cette restitution est suivie d'un entretien avec les membres du jury, toujours en portugais, à partir de ce support et ce, pendant vingt minutes.

Cette deuxième partie de l'épreuve d'admission, d'une durée totale maximale de 30 minutes se déroule exclusivement en langue portugaise.

Tous les documents proposés lors de cette session du CAPES interne étaient des pistes audios authentiques d'une durée maximale de 03:00 minutes. Cette année, afin de répondre à une demande des candidats se préparant aux épreuves du CAPES interne, le jury a inséré des hyperliens qui permettront aux futurs candidats d'entendre les audios.

L'épreuve de compréhension et d'expression permet d'évaluer la capacité des candidats à comprendre un document sonore authentique en langue portugaise, à en restituer les éléments essentiels avec clarté, précision, et à s'exprimer de manière fluide, structurée et argumentée. Elle donne également au jury l'occasion d'apprécier leur culture générale, leurs connaissances du monde lusophone, ainsi que la bonne maîtrise de la langue portugaise.

Au cours de l'entretien, le candidat doit être en mesure de réagir de façon pertinente, de revenir sur des éléments mal compris, d'approfondir son analyse ou d'élargir sa réflexion. Les réponses attendues doivent être développées et organisées, et non se limiter à des remarques brèves ou superficielles.

La prise de notes pendant les écoutes est une étape déterminante : elle permet de structurer la restitution et d'alimenter l'échange. Le jury recommande un entraînement régulier à partir de documents audio variés, ainsi qu'une attention portée à l'actualité des pays lusophones, afin de pouvoir mobiliser des références pertinentes et mettre les thèmes abordés en perspective.

Mis à part un candidat ayant rencontré des difficultés, les autres ont globalement réussi cette épreuve. Deux d'entre eux se sont particulièrement distingués par la qualité de leur restitution et leur maîtrise de la langue, faisant preuve d'une expression fluide, riche et précise. À l'inverse, un candidat a présenté une prestation très fragile, marquée par une compréhension très lacunaire du document, une prise de parole limitée à une minute, ainsi que des confusions importantes – notamment l'identification erronée de *Curupira* comme un lieu au Brésil. Cette confusion, ainsi que des formulations maladroites comme « on vole des arbres », traduisent une méconnaissance marquée de la culture brésilienne. De plus, des fautes de langue élémentaires ont été relevées, comme l'usage fautif de *os árvores*, substantif féminin en portugais, que la candidate a traité comme masculin, probablement sous l'influence du français. S'agissant d'une erreur typique chez les élèves, elle ne saurait être tolérée de la part d'un futur enseignant.

Documents audios proposés aux candidats : (cliquez sur le titre des audios pour accéder à la version sonore)

- AUDIO 1 : CURUPIRA

L'audio 1 présente un projet technologique de lutte contre la déforestation illégale en Amazonie. Il s'agit d'un dispositif appelé *Curupira*, développé par l'Université de l'État d'Amazonas, qui utilise l'intelligence artificielle pour détecter en temps réel les sons caractéristiques de menaces environnementales, comme ceux des tronçonneuses, des tracteurs ou des départs de feu. Une fois le bruit capté, le dispositif envoie automatiquement une alerte aux autorités, permettant une intervention rapide. Léger, peu coûteux et autonome, ce capteur ne nécessite pas de connexion Internet et peut fonctionner en réseau grâce à une transmission sans fil. Son nom fait référence à un personnage de la mythologie indigène brésilienne, gardien de la forêt, ce qui confère au projet une dimension symbolique forte. Testé avec succès dans une phase pilote autour de Manaus, *Curupira* pourrait, à terme, constituer un réseau de capteurs à grande échelle pour protéger la forêt amazonienne.

Ce support aurait pu donner lieu à des échanges autour de plusieurs pistes de réflexion. Le candidat pouvait interroger la pertinence de l'intelligence artificielle comme alliée dans la lutte contre les crimes environnementaux, en soulignant les avantages d'une technologie accessible, adaptée aux réalités locales. Il pouvait également commenter la portée symbolique du nom *Curupira*, et discuter de la manière dont les traditions peuvent dialoguer avec l'innovation. Une autre orientation possible aurait été d'aborder les enjeux de souveraineté technologique et écologique, en mettant en valeur le fait que ce projet soit pensé et développé au Brésil.

- AUDIO 2 : GRAMADO

L'audio 2 présente la 52e édition du Festival de cinéma de Gramado, événement majeur de l'audiovisuel brésilien, qui se déroule dans la Serra Gaúcha. Cette édition a une portée symbolique forte, puisqu'elle est le premier grand événement culturel organisé dans la région après les inondations dramatiques survenues en mai. Le reportage met en scène l'ambiance festive, les attentes des touristes venus apercevoir leurs artistes préférés, et souligne l'importance du festival comme vitrine pour le cinéma national. Le trophée *Kikito*, équivalent brésilien de l'Oscar, peut permettre à un film de gagner en visibilité auprès du public et de la critique. L'acteur et réalisateur Matheus Nachtergaele, déjà primé à plusieurs reprises, est mis à l'honneur cette année avec la remise du trophée Oscarito. Plusieurs intervenants soulignent le caractère familial et emblématique du festival, tout en insistant sur sa valeur de résistance et de résilience, dans un contexte post-catastrophe. Malgré les difficultés, l'événement est maintenu comme un acte de foi dans la culture et dans le pouvoir du cinéma.

Ce document aurait pu susciter plusieurs axes de réflexion lors de l'entretien. Le candidat pouvait d'abord souligner le rôle du cinéma comme espace de mémoire. Il pouvait également interroger la fonction sociale des festivals culturels, notamment leur capacité à soutenir une industrie artistique tout en renforçant les liens entre artistes, territoires et publics. Le lien affectif exprimé par les artistes à l'égard du festival de Gramado aurait aussi pu ouvrir un échange sur l'identité culturelle brésilienne et la valorisation du patrimoine audiovisuel national. Même en cas de compréhension partielle du document, le candidat pouvait élargir la réflexion en restant dans le thème du cinéma et de la culture. Il pouvait évoquer la place importante qu'occupe le cinéma dans l'identité culturelle brésilienne, avec des réalisateurs comme Glauber Rocha, Walter Salles ou encore des films emblématiques tels que *Central do Brasil* ou *Cidade de Deus*. Il pouvait parler plus généralement des festivals de cinéma comme des espaces de valorisation des productions locales, de diffusion d'idées, ou encore de dialogue entre cultures, en soulignant le rôle que jouent des événements comme le Festival de Cannes ou la Mostra de São Paulo. Ces éléments, bien que plus généraux, montraient une capacité à mobiliser des connaissances pertinentes pour nourrir l'échange avec le jury.

DOSSIER COLLÈGE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

A. Exposé :

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier et les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité ou d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire et le niveau visé;
 - l'axe d'étude ou la notion et la problématique;
 - la tâche finale ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression et les activités langagières que vous prévoyez de travailler pour entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
3. Vous exposerez le déroulé détaillé de la première ou de la dernière séance.

B. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER COLLÈGE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 5 documents :

Document n° 1 : Document iconographique *Visão*

Document n° 2 : Infographie « Crescer com Tecnologia (em excesso) »

Document n° 3: Document online : "Teste de Dependência Digital"

Document n° 4 : Audio « *Ligar e Desligar, Um Reinício Saudável* »

Document n° 5 : Texte « O computador »

Document n° 6: Texte « Adolescências de hoje »



Visão, 09/2023 (adaptado)

Disponible sur: <https://www.cuf.pt/mais-saude/crescer-com-tecnologia-em-excesso> consulté de 29 janvier 2025



TESTE ONLINE DE DEPENDÊNCIA DA INTERNET página 1

Como é que pode saber se já é dependente ou se está a caminhar muito rapidamente para ter sérios problemas? O Teste de Dependência da Internet (TDI) é a primeira forma validada e credível de medir o vício da utilização da Internet. Desenvolvido pela Dra. Kimberly Young, o TDI é um questionário com 20 perguntas que mede níveis ligeiros, moderados e graves de dependência da Internet. Para avaliar o seu nível de dependência, responda às perguntas seguintes:

- | | |
|---|--|
| <p>1 Com que frequência repara que está on-line mais tempo do que tencionava?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> | <p>2 Com que frequência negligencia tarefas domésticas para passar mais tempo on-line?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> |
| <p>3 Com que frequência prefere estar na Internet em vez de estar com o namorado (a)?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> | <p>4 Com que frequência estabelece novas amizades com outros utilizadores on-line?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> |
| <p>5 Com que frequência as pessoas que fazem parte da sua vida se queixam sobre a quantidade de tempo que passa on-line?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> | <p>6 Com que frequência as suas notas ou trabalho escolar sofrem devido à quantidade de tempo que passa on-line?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> |
| <p>7 Com que frequência verifica o correio electrónico antes de qualquer outra coisa que precise de fazer?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> | <p>8 Com que frequência o seu desempenho ou produtividade no trabalho sofrem devido à Internet?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> |
| <p>9 Com que frequência tem uma atitude defensiva ou de secretismo quando alguém lhe pergunta o que está a fazer on-line?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> | <p>10 Com que frequência bloqueia os pensamentos perturbantes sobre a sua vida com pensamentos reconfortantes da Internet?</p> <p>1- Raramente 2 - Ocasionalmente</p> <p>3 - Frequentemente 4 - Quase Sempre</p> <p>5 - Sempre 0 - Não se aplica</p> |

11 Com que frequência se encontra a ansiar por voltar a estar on-line novamente?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

13 Com que frequência refila, grita ou fica irritado(a) se alguém o(a) incomoda enquanto está on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

15 Com que frequência fica preocupado com a Internet quando não está on-line ou fantasia com estar on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

17 Com que frequência as pessoas que fazem parte da sua vida se queixam sobre a quantidade de tempo que passa on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

19 Com que frequência escolhe passar mais tempo on-line em detrimento de sair com outras pessoas?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

12 Com que frequência tem receio de que a vida sem Internet seja aborrecida, vazia e sem alegria?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

14 Com que frequência perde o sono devido a estar na Internet até muito tarde?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

16 Com que frequência dá por si a dizer "só mais uns minutos" quando está on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

18 Com que frequência tenta esconder a quantidade de tempo que passou on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

20 Com que frequência se sente deprimido(a), instável ou nervoso(a) quando não está on-line e isso desaparece quando volta a estar on-line?

- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 - Raramente | 2 - Ocasionalmente |
| 3 - Frequentemente | 4 - Quase Sempre |
| 5 - Sempre | 0 - Não se aplica |

Resultados: Depois de ter respondido a todas as questões, some os números que seleccionou para cada resposta para obter uma pontuação final. Quanto mais alta a pontuação for, maior é o nível de dependência e os problemas que o uso da Internet provoca. Segue a escala geral para ajudar a medir a sua pontuação:

20-49 pontos: Você é um utilizador on-line médio. Por vezes poderá até navegar na Web um pouco demais, no entanto, tem controlo sobre a sua utilização.

50-79 pontos: Você está a ter problemas ocasionais ou frequentes devido ao uso da Internet. Deve considerar o verdadeiro impacto de estar on-line na sua vida.

80-100 pontos: A utilização da Internet está a causar problemas significativos na sua vida. Deve avaliar o impacto da Internet e lidar com os problemas causados directamente pela sua utilização da mesma.

Depois de ter identificado a categoria onde a sua pontuação total se insere, olhe novamente para as questões a que deu uma pontuação de 4 ou 5. Tinha consciência que isto era um problema significativo para si? Por exemplo, se respondeu 4 (quase sempre) a Pergunta nº 2 relativa à sua negligência das tarefas domésticas, estava consciente da frequência com que a sua roupa suja se amontoa ou o quão vazio fica o frigorífico?

Digamos que respondeu 5 (sempre) à Pergunta nº 4 sobre perda de sono devido a utilização da Internet durante horas tardias. Já parou para pensar o quão difícil se tornou levantar-se da cama todas as manhãs? Sente-se exausto no trabalho? Este padrão começou a afectar o seu corpo e a sua saúde em geral?

Document n° 4

À consulter sur l'ordinateur

« *Ligar e Desligar, Um Reinício Saudável* » .mp4

Document n° 5

O COMPUTADOR

A menina Leonor
só quer o computador,
O boneco e a boneca
eram uma grande seca!

Deitou fora a bicicleta,
cansa muito ser atleta.
Não sai para qualquer lado,
nem para comprar gelado.

Anda da mesa para a cama,
só se veste de pijama.
Vê-se ao espelho de manhã
a olhar para o ecrã.

Já se esqueceu de falar.
Só sabe comunicar
com os dedos no teclado.
Tem agora um namorado
A menina Leonor
chamado computador.

É fiel, inteligente
não refila, nunca mente.
E quando ela se fartar,
pimba, basta desligar

Luísa Ducla Soares, *A Cavalinho no Tempo*, Porto, Editora Civilização, 2001

Document n° 6

Na net posso publicar lixo ou uma obra-prima, marcar uma viagem, divulgar os quadros de que gosto, contactar pessoas próximas ou distantes. É uma nova galáxia, como em tempos escreveu Castells.

Os pais superprotegem-nos no mundo real, mas subprotegem-nos no mundo virtual. Em muitas situações desconhecem por completo a relação do seu filho com a internet. Nas escolas, os professores vivem obcecados com o controlo dos telefones e as direcções escolares esquecem-se de regulamentar e só falam em proibir.

A verdade é que há motivos para preocupação. Nota-se um declínio da saúde mental dos mais novos, com aumento da ansiedade e da depressão, mais comportamentos autolesivos e perturbações do sono. A infância passada dentro de casa faz com que haja menos interações sociais com amigos e menos contacto corporal, tão importante para nos compreendermos a nós mesmos.

O Ministério da Educação fez bem em «recomendar» e não «proibir» os telemóveis na escola, mas foi claro a definir o espaço escolar sem telefones até ao 3º ciclo. Ouçamos também os adolescentes sobre esta questão.

Precisamos de treinar a autorregulação dos adolescentes, em vez de só pensar em controlar os seus comportamentos. Os pátios das escolas necessitam de ser melhorados com zonas de diversão e de convívio tranquilo. Na família, cada vez é mais necessário lutar por momentos de conversa, com cada um a olhar para o outro e escutar o que ele tem para dizer.

In Wookacontece, Daniel Sampaio, 11/2024

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

A. Exposé :

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier et les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité ou d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire et le niveau visé;
 - l'axe d'étude ou la notion et la problématique;
 - la tâche finale ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression et les activités langagières que vous prévoyez de travailler pour entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
4. Vous exposerez le déroulé détaillé de la première ou de la dernière séance.

B. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

DOSSIER LYCEE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 5 documents :

Document n° 1 : Vidéo *Instituto Terra.mp4*

Document n° 2 : Vidéoclip *Refloresta.mp4*

Document n° 2 bis : Texte *Refloresta*

Document n° 3 : Document iconographique « Planeta »

Document n° 4 : Texte « Curupira é o mascote da COP30 »

Document n° 5 : Document iconographique « Cop30 Amazônia »

Document n° 1

À consulter sur l'ordinateur

Instituto Terra.mp4

<https://podeduc.apps.education.fr/video/100888-intituto-terra-mp4/edd1be5f08149fa5481d7e5017952e00a6746ed172ff7f0bea8b6f6daa2c953d/>

Document n° 2

À consulter sur l'ordinateur

Refloresta.mp4

<https://www.youtube.com/watch?v=YAQxp-rkFVM>

Document n° 2 bis

Refloresta (Letra Gilberto Gil)

Manter em pé o que resta não basta
Que alguém vira derrubar o que resta
O jeito é convencer quem devasta
A respeitar a floresta
Manter em pé o que resta não basta
Que a motosserra voraz faz a festa
O jeito é compreender que já basta
E replantar a floresta
Milhões de espécies, plantas e animais
Zumbidos, berros, latidos, tudo mais
Uivos, murmúrios, lamentos ancestrais
Por que não deixamos nosso mundo em paz?
Além do morro, o deserto se alastra
Toda terra, da serra aos confins
O toco oco, casco de Canastra
Onde enterramos saguis
Manter em pé o que resta não basta
Já quase todo o verde se foi
Agora é hora de ser refloresta
Que o coração não destrói
Milhões de espécies, plantas e animais
Zumbidos, berros, latidos, tudo mais
Uivos, murmúrios, lamentos ancestrais
Por que não deixamos nosso mundo em paz?
Manter em pé o que resta não basta
Que alguém vira derrubar o que resta
O jeito é convencer quem devasta
A respeitar a floresta

Manter em pé o que resta não basta
Já quase todo o verde se foi
Agora é hora de ser refloresta
Que o coração não destrói
Que o coração não destrói
Respeitar a floresta
Respeitar a floresta
Replantar a floresta
Que o coração não destrói
E respeitar a floresta
Replantar a floresta
Que o coração não destrói
Que o coração não destrói

Document n° 3



Curupira é o mascote da COP 30 de Belém

O Curupira, personagem icônico do folclore brasileiro, será o mascote da COP30, que acontecerá em novembro deste ano, em Belém do Pará. A escolha pelo protetor das florestas para representar o país durante a conferência do clima manda um recado claro: **defender o verde deve ser prioridade, se quisermos proteger o clima.**

As lendas sobre o Curupira fazem parte do folclore de diversas regiões do Brasil, e a história sobre sua origem, assim como a descrição de sua aparência, podem variar, mas em todas elas o personagem representa a proteção da floresta e de seus animais. Uma de suas características mais marcantes são os pés virados para trás, que servem para confundir caçadores e desmatadores.

Ao comentar a escolha do governo brasileiro sobre o mascote, o jornalista André Trigueiro disse: “Que o nosso curupira possa despistar os lobistas do petróleo e do carvão, os desmatadores e os negacionistas que pretendam bater ponto em Belém!”. E nós também esperamos isso!

Pois, **para defender a floresta, é preciso deter a expansão da agropecuária industrial sobre a Amazônia e outros biomas.** Essa questão não pode mais ser tratada como negócio, é sobre sobrevivência. A expansão das áreas de pastagem e de cultivo de soja para produzir ração animal frequentemente leva ao desmatamento de vegetação nativa na Amazônia, no Cerrado e no Pantanal.

A perda das matas significa a liberação para a atmosfera do carbono que fica armazenado nas árvores e no solo, além da redução da capacidade de sequestro de carbono do planeta. **O desmatamento e a conversão de terras para uso agrícola são, portanto, as maiores fontes de emissões de gases do efeito estufa do Brasil (74%),** impulsionando o extermínio da nossa biodiversidade e os eventos climáticos extremos que enfrentamos.

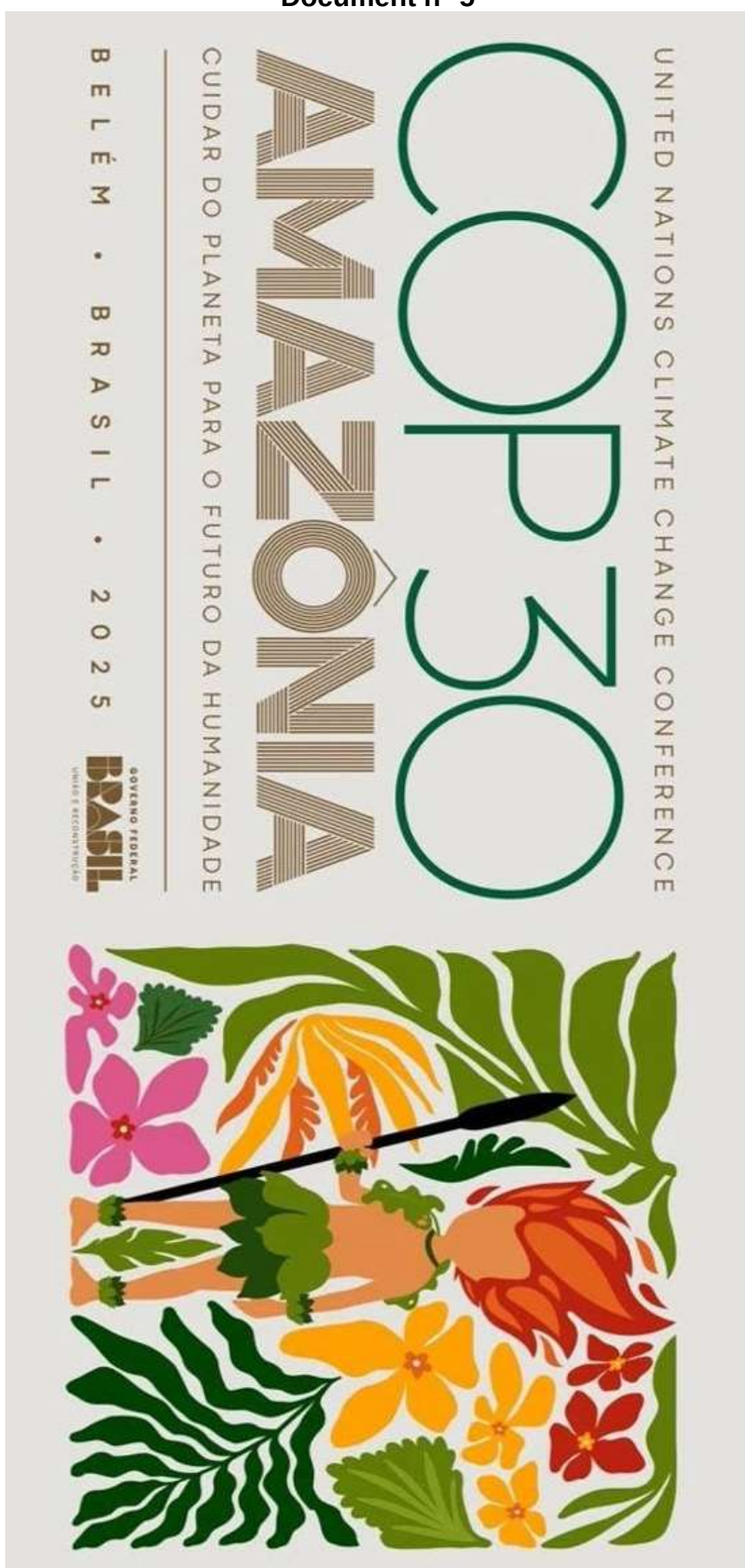
“No Brasil, nossas iniciativas mais importantes devem se concentrar em zerar o desmatamento e mudar a atual forma de produção de alimentos para um modelo que valorize a produção agroecológica familiar, com comida de verdade e bem-estar animal”, afirma Nara Perobelli, Gerente de Campanhas Climáticas da Proteção Animal Mundial.

Esse é um ano chave para que o Brasil e o mundo coloquem em prática ações para combater as mudanças climáticas. No nosso caso, precisamos questionar os impactos socioambientais e climáticos das políticas que incentivam o crescimento infinito da agropecuária e mudar essa relação.

Precisamos revolucionar os sistemas alimentares agora! Não é algo que governos e empresas farão voluntariamente. Então cabe a nós, a sociedade, exigirmos isso. Que sejamos todos guardiões da floresta!

In www.worldanimalprotection.org.br. 31/01/202.

-



LE SENS ET L'INTÉRÊT DES DOCUMENTS

Le corpus de 5 documents aborde le thème de la nature et la préservation de l'environnement, tout en permettant aux élèves de développer leur regard critique sur l'enjeu de société qu'est la défense de notre planète. Ce dossier met également en avant la réalisation de la **COP 30** ou **conférence de Belém** sur les changements climatiques, organisée par les Nations Unies du 10 au 21 novembre 2025 au Brésil.

Document n° 1 : Ce document institutionnel présente *Instituto Terra*, fondé par le photographe brésilien Sebastião Salgado en 1998. Les actions de cette ONG sont axées sur la restauration des écosystèmes de la forêt tropicale brésilienne, l'éducation environnementale et le développement rural durable. Cette vidéo montre l'Amazonie à travers sa faune, sa flore et son importance pour l'équilibre environnemental de la planète. L'accent est mis également sur l'engagement de l'ONG, qui se veut source d'inspiration auprès des nouvelles générations.

Ce document peut parfaitement tenir le rôle de déclencheur de parole pour débiter la séquence et présenter la thématique. L'expression orale en continu et en interaction seront alors à privilégier.

Document n° 2 et 2bis : Il s'agit ici du vidéoclip et des paroles de la chanson *Refloresta* de Gilberto Gil. Dans cette vidéo, des dessins animés naïfs et dynamiques envahissent progressivement l'image, reflétant ainsi l'énergie des rythmes brésiliens et le message positif de l'artiste.

Dans la chanson *Refloresta*, Gilberto Gil utilise sa musique entraînante et ses paroles joyeuses pour illustrer la nécessité de reboiser et de protéger les forêts, de leur redonner vie, tout en célébrant la beauté de la biodiversité. Comment ne pas y voir également une analogie avec la culture et les rythmes brésiliens, fruit du métissage et de la *miscigenação*...

Enfin, c'est aussi une belle façon de montrer aux élèves comment combiner art et engagement écologique !

Ce double support -visuel/musical et textuel- peut être exploité séparément. Le vidéoclip permet aux élèves de réemployer à travers l'expression orale ou écrite le vocabulaire thématique abordé avec le documentaire *Instituto Terra*. Quant aux paroles, elles feront découvrir aux élèves, à travers un exercice de compréhension orale (de type QCM ou texte lacunaire), le riche lexique sonore et visuel de la forêt amazonienne.

Document n° 3 : Ce document iconographique est un *cartoon* de Gomez représentant une touriste accablée par la chaleur (et les moustiques) et qui voit fondre à vue d'œil l'îlot sur lequel elle se trouve, tous deux victimes d'un soleil que l'on sent implacable. Le but est ici de sensibiliser les élèves au réchauffement climatique et à ses conséquences sur la vie humaine ou animale mais également sur l'avenir de la planète. Ce document peut permettre à l'élève d'exprimer ses craintes et ses espoirs sur l'avenir incertain qu'engendre le réchauffement s'il n'est pas contenu à temps. L'exploitation de ce support pourrait se faire par le biais de l'expression écrite ou orale en continu, avec une description du support pour autrui.

Document n° 4 : L'article informatif *Curupira é o mascote da COP30* justifie le choix de Curupira comme mascotte de la COP30 en revenant sur son rôle légendaire de protecteur de la forêt. En le choisissant comme mascotte, le gouvernement brésilien entend non seulement sensibiliser le public mais également responsabiliser le secteur de l'industrie agroalimentaire pour ses méfaits en Amazonie. Ce document pourrait susciter le débat (préservation de la nature ou développement agricole ?) au sein de la classe en éveillant les élèves à cette question de société prégnante qu'est le devenir du « poumon vert » de la Terre. Des questions de compréhension écrite en amont du débat permettrait l'exploitation de ce document.

Document n°5 : Ce document iconographique est une des affiches officielles de la COP30. Au-delà de la promotion de l'événement, on y voit une jolie représentation colorée de Curupira,

faisant de cette affiche une introduction idéale au document n°4. L'expression orale en continu ou en interaction seraient donc sollicitées. Il pourrait tout aussi bien permettre à l'élève de faire le synopsis de la séquence, mobilisant ses connaissances et exprimant son opinion sur le sujet, avec une expression écrite qui servirait alors d'évaluation sommative.

Nous rappelons que les documents peuvent faire l'objet d'un choix de la part du candidat, qui est libre d'en écarter certains, ou de les adapter, et d'affiner son étude selon le public destinataire et en fonction de son projet pédagogique.

Ces supports s'inscrivaient dans l'axe « Sauver la planète, rêver les futurs possibles », propre au programme de la classe de seconde, en vigueur au moment des épreuves orales de cette session du CNAL. Avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes en seconde à partir de la rentrée 2025, ces supports pourront permettre de traiter l'Axe 6 « Héritages et défis à réaliser dans le monde lusophone et de viser le niveau A2 + du CECRL.

Le retour des vacances scolaires de la Toussaint, début novembre 2025, serait la période idéale pour mettre en œuvre cette séquence, l'événement de la COP30 ayant lieu le même mois.